

On y trouvera toute l'information relative à la carte de stationnement proprement dite, comment en faire la demande, quels sont les critères médicaux pour l'obtenir, comment l'utiliser, sa durée de validité, ...

Téléchargez la brochure "Carte de stationnement pour personnes handicapées" (.pdf) ([http://www.handicap.fgov.be/docs/parkeerkaart\\_fr.pdf](http://www.handicap.fgov.be/docs/parkeerkaart_fr.pdf)) directement sur le site de la Direction générale Personnes handicapées (version en allemand "Parkkarte" (.pdf)) ([http://www.handicap.fgov.be/docs/parkeerkaart\\_de.pdf](http://www.handicap.fgov.be/docs/parkeerkaart_de.pdf)), ou demandez la en version papier en mentionnant votre adresse:

- Par téléphone au Centre de contact: 02/507 87 99 (de 8h30 à 16h30)
- Par courriel: [handif@minsoc.fed.be](mailto:handif@minsoc.fed.be)
- Par fax : 02/509 81 85
- Par courrier:  
Service public fédéral Sécurité sociale  
Direction générale Personnes handicapées  
Centre administratif Botanique  
Finance Tower  
Boulevard du Jardin botanique, 50 Boîte 150  
1000 Bruxelles

La brochure pourra aussi à la demande être accompagnée:

- d'une liste répertoriant les communes de Belgique qui offrent la gratuité ou non des emplacements de parking;
- d'un dépliant édité par la Commission européenne à joindre à la carte de stationnement lors de son utilisation dans les autres états membres (voir à ce propos aussi la brochure éditée par la Commission européenne expliquant l'utilisation du dépliant qui peut être téléchargée sur le site <http://www.parkingcard.europa.eu>).

A noter que cette liste et ce dépliant peuvent également être demandés séparément.

Pour rappel deux autres brochures ont également été mises à jour sur le site internet et peuvent donc être téléchargées.

Il s'agit des brochures:

- "Allocation de remplacement de revenu et d'intégration (.pdf)" ([http://www.handicap.fgov.be/docs/ARR\\_AI\\_fr.pdf](http://www.handicap.fgov.be/docs/ARR_AI_fr.pdf))
- "Allocation pour l'aide aux personnes âgées (.pdf)" ([http://www.handicap.fgov.be/docs/APA\\_fr.pdf](http://www.handicap.fgov.be/docs/APA_fr.pdf))

La publication de ces fascicules dans un format papier n'est pas prévue dans l'immédiat.